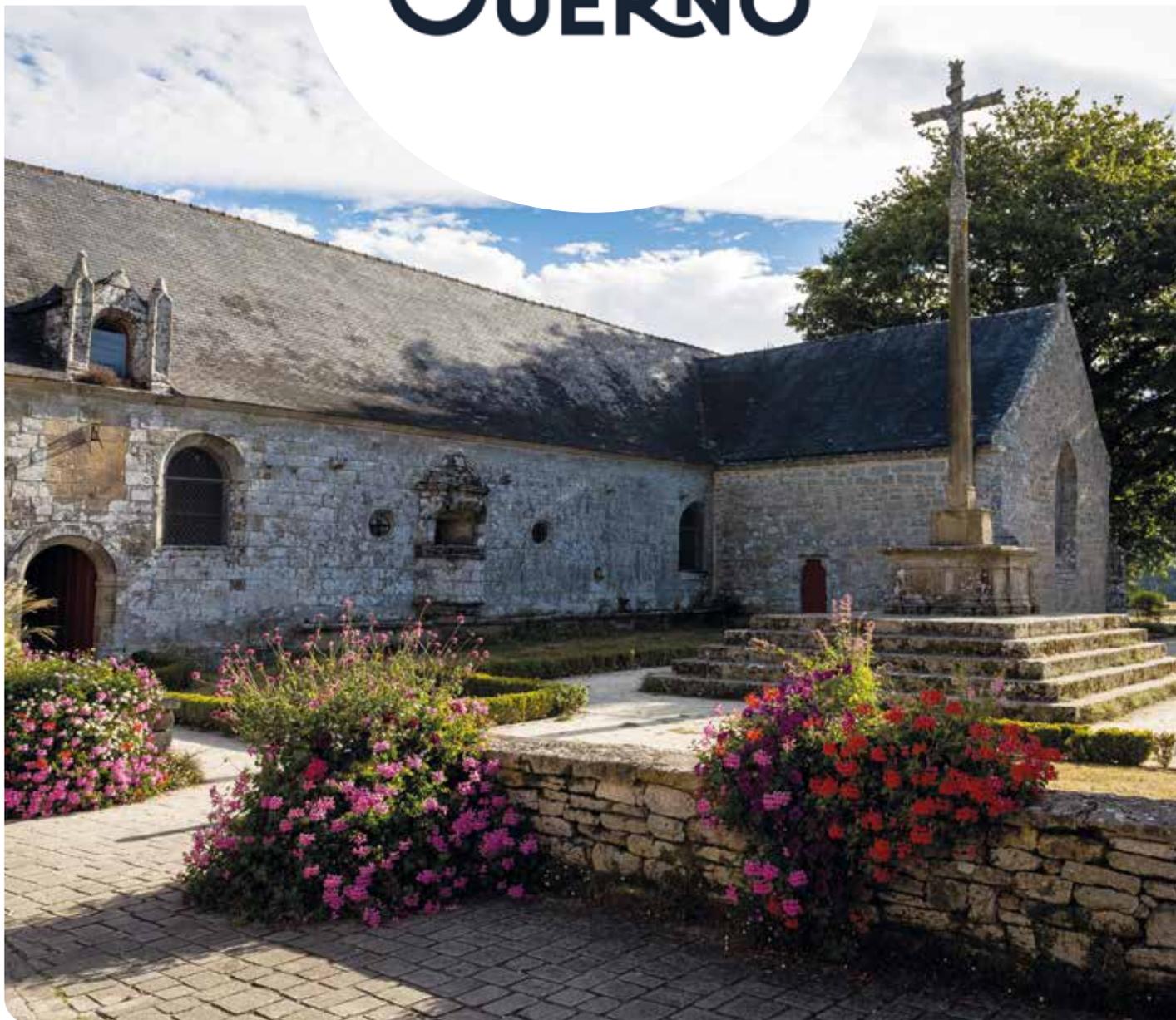


# LE GUERNO

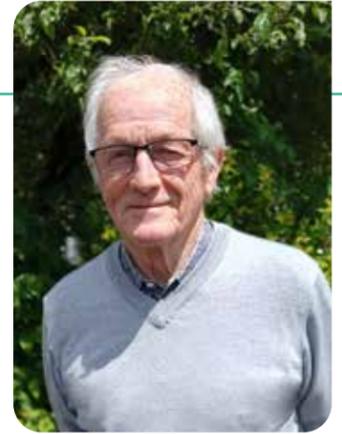


Juillet  
2024

## Bulletin d'informations Municipales



# LE MOT du Maire



## Horaires de la Mairie

Lundi : 8h00-12h00 / 13h30-17h15  
Mardi : 8h00-12h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi : 8h00-12h00  
Vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h15

## Sommaire

Le Mot du Maire .....	03
Délibérations du conseil Municipal .....	04-12
Travaux du Bar L'Embuscade .....	13
Informations .....	14-17
La Vie Sociale .....	18-27
La Vie Associative .....	28-31
La Vie Économique .....	32-33
Services .....	34-37
Infos diverses .....	38-39
Dates à retenir .....	4 <sup>ÈME</sup> DE COUV



Directeur de la Publication :  
M. Gérard GUILLOTIN - Maire de LE GUERNO  
Commission Communication de la Mairie  
Création / Exécution : Atelier G3  
Impression : Graphitheix

*Le temps des vacances est enfin là, de l'insouciance pendant quelques courtes semaines, l'oubli des obligations du quotidien. Un quotidien rythmé depuis des mois par des journées interminables de pluies. Une météo si capricieuse, qu'elle restera dans les esprits pendant bien longtemps !*

*Il est temps de passer à autre chose, bien que l'actualité politique dans notre pays laisse perplexe, alors que la France vit au rythme d'un événement mondial d'union autour du sport.*

*Au moment où j'écris ce mot, je suis bien incapable d'imaginer ce que sera le déroulement de ces jeux olympiques.*

*J'espère de tout mon cœur que la raison l'emportera, que notre France saura rester digne aux yeux du monde qui l'observe. La rue est trop souvent le théâtre de nos contestations.*

*Je veux à tout prix y croire. Rester positif est important et indispensable, mais il est nécessaire de regarder la situation avec lucidité, sans fard.*

*Je sais qu'on m'incite souvent à montrer le bon côté des choses, et passer un peu sous silence ce qui est moins agréable.*

*Alors oui, je vais vous faire part de ce qui devrait apporter du baume au cœur pour l'avenir !*

*La commune de Le Guerno pense à demain, puisque le conseil municipal, à l'unanimité, a fait le choix d'un urbanisme accessible aux revenus des plus jeunes.*

*En effet, les achats de foncier urbanisable sont aujourd'hui la priorité, en sachant que la commune ne pourra disposer que d'un peu plus de deux hectares pour 20 ans.*

*Voilà la réalité à laquelle nous sommes confrontés avec la restriction de la consommation foncière.*

*Il faut aussi se rendre à l'évidence, on ne peut faire des lotissements à l'infini.*

*"La maîtrise du foncier constructible par la commune va offrir aux jeunes familles des perspectives de logement."*

*Le conseil municipal va entamer très rapidement une pré étude sur deux sites, pour préparer les permis d'aménager.*

*On sait aussi que jusqu'à maintenant, la trésorerie, parfaitement saine et maîtrisée, va devenir un peu plus tendue, mais c'est pour la bonne cause !*

*Dans tous les cas, c'est un investissement positif et qui se refinancera tout seul par les ventes de lots aménagés.*

*C'est la preuve que la confiance est bien présente, pas une confiance aveugle, mais mesurée, sérieuse et porteuse d'avenir.*

*Ces décisions sont prises, afin de réagir vivement à la situation de vieillissement de notre population, confirmé par un constat sans appel... pas une seule naissance à Le Guerno depuis le premier janvier !*

*Alors oui, c'est notre obligation de mettre en œuvre tout ce qui peut mettre dans notre commune sur les bons rails.*

*Ce que l'on connaît est à l'image des communes de notre territoire, qui souffrent des mêmes maux.*

*Face aux nombreux défis de notre époque, sachons avancer ensemble vers l'avenir, être solidaires.*

*La commune a des moyens limités, les espaces publics sont importants et les entretenir, voire les embellir, demande beaucoup de main-d'œuvre. Faire face à autant d'obligations, il ne sera bientôt plus possible, les dotations de l'État et les soutiens des financeurs publics sont en baisse constante.*

*C'est la grande période pour une partie des associations, avec les festivités de l'été, ainsi que le marché en juillet et août. Le Bar L'Embuscade a réouvert dans local d'origine, entièrement réhabilité, y compris le logement. La boulangerie, suite à l'accident de santé de Thierry BLOYET, va repartir dans peu de temps. Merci beaucoup Thierry pour ton grand professionnalisme et ta formidable gentillesse. Le salon de coiffure est ouvert, au cours de cette 2eme semaine de juillet, très bonne nouvelle ! Il y a quand-même de quoi être optimiste !*

*Mettons à profit cette période de vacances, pour refaire le plein de confiance, retrouver nos proches et prendre le temps d'être plus près de la nature qui nous entoure.*

*Tant qu'il y aura des étoiles, comme les enfants, nous continuerons de rêver !*

*A toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été, même si d'aventure il n'aurait pas la couleur souhaitée.*

Gérard Guillotin

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## FINANCES COMMUNALES

### COMPTE ADMINISTRATIF 2023

La séance du 29 Février 2024 du conseil municipal a été principalement consacrée à la présentation des comptes de la commune et à l'approbation du compte de gestion.

### PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

#### COMPTE DE LA COMMUNE 2023

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2023 budget de la commune suivant :

##### SECTION FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses	
Recettes	1 091 672,14 €
Excédent d'exercice 2023	234 001,00 €
Excédent de fonctionnement «2022» reporté	145 967,03 €
<b>Excédent Globale fonctionnement 2023</b>	<b>379 968,03 €</b>

##### SECTION INVESTISSEMENT 2023

Dépenses	316 217,28 €
Recettes	377 978,91 €
Déficit de l'exercice 2023	61 761,63 €
Déficit d'investissement «2022» reporté	- 75 949,91 €
<b>Déficit Globale</b>	<b>- 14 188,28 €</b>

##### RESTE À RÉALISER EN INVESTISSEMENT

Reste à réaliser en dépenses	866,13 €
Reste à réaliser en recettes	
<b>Déficit Global des restes à réaliser</b>	<b>- 866,13 €</b>

##### BALANCE GLOBALE DE CLÔTURE DES 2 SECTIONS (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2023)

Excédent global de fonctionnement	379 968,03 €
Déficit global d'investissement	- 15 054,41 €
<b>Excédent global de clôture des 2 sections</b>	<b>364 913,62 €</b>
<small>(FONCTIONNEMENT &amp; INVESTISSEMENT 2023)</small>	



« Sur le résultat de fonctionnement 2023 une somme de **15 051,41 €** est affectée à la section investissement et le solde, soit **364 913,62 €**, en section de fonctionnement report à nouveau.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Opération d'ordre de transfert entre section	202 388,15 €
Dotations aux provisions	-€
Charges exceptionnelles	875,62 €
Charges financières	7 384,79 €
Autres charges de gestion courante	159 172,67 €
Dépenses imprévues	00 €
Atténuation de charges	- €
Charges de personnel et frais assimilés	293 588,40 €
Charges à caractère général	194 261,51 €

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Opération d'ordre de transfert entre section	704,40 €
Produits exceptionnels	197 120,00 €
Produit financier	10,71 €
Autres Produits de gestion	75 840,16 €
Dotation, subventions...	218 228,88 €
Impôts et Taxes	510 238,95 €
Produits de services	82 903,91 €
Atténuation de charges	6 625,16 €
Résultat de fonctionnement reporté	-€



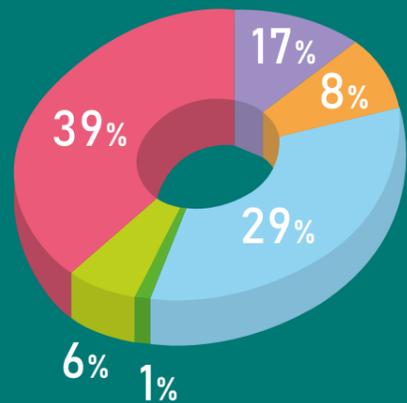
# BUDGET 2024

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 POUR LA COMMUNE

Les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement pour la commune ont été validés au conseil municipal du 11 Avril 2024 suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

## BUDGET FONCTIONNEMENT 2024

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT >> RÉPARTITION BUDGET 2024



Autres produits de gestion courante	107 372 €
Résultat de fonctionnement reporté	364 917 €
Divers	12 000 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	77 350 €
Impôts et taxes	492 000 €
Dotations, subventions et participations	218 000 €

### >> LES FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

#### Recettes provenant principalement des :

- > Taxes foncières et d'habitations (492 000 € soit 39 % du budget)
- > Résultat de fonctionnement reporté (364 917 € soit 29 % du budget)
- > Dotations et subventions (218 000 € soit 17 % du budget)
- > Autres produits de gestions courantes (107 372 € soit 8 % du budget)

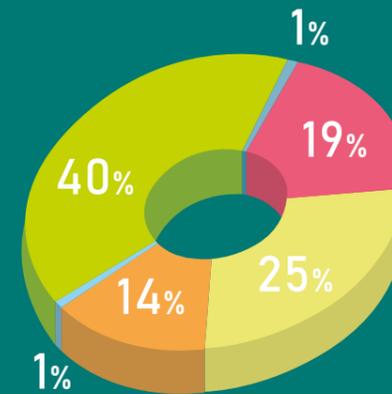
## Généralités

Le budget de fonctionnement 2024 s'élève à **1 271 638.18 €** contre **994 440.62 €** en 2023.

> Pour 2024, les Dotations Forfaitaires de l'état sont budgétées à 93 000 € à un niveau stable depuis 5 ans malgré l'inflation.

> Globalement les recettes 2024 sont prévues avec une hausse de 2.7 % par rapport au réalisé de 2023.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT >> RÉPARTITION BUDGET 2024



Opération d'ordre de transfert entre sections	9 200 €
Charges à caractère général	244 350 €
Charges de personnel et frais assimilés	321 200 €
Autres charges de gestion courante	177 600 €
Charges financières	8 000 €
Virement section investissement et Divers	511 288 €

### >> LES FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

> En 2024 les dépenses de fonctionnement sont prévues en hausse de 15 % environ par rapport au réalisé en 2023.

> Cette hausse est due principalement à la prise en compte de l'inflation sur les charges et les frais de personnel et quelques postes qui risquent d'augmenter pendant l'année 2024 notamment les assurances, la maintenance et les énergies.



# BUDGET INVESTISSEMENT 2024

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

### >> RÉPARTITIONS BUDGET 2024

Amortissement	9 200,00 €
Emprunt	458 111,82 €
Excédent de fonctionnement	522 839,59 €
Récupération TVA	5 000 €
Ventes de terrain & bâtiments communaux	40 000 €
Subventions et recettes diverses	12 500 €
Subventions changement fenêtres Mairie	17 000 €
Subventions acquisition et travaux Bar L'Embuscade	252 500 €
Subventions travaux Rue du 19 Mars et de la Mairie	114 000 €
Subventions travaux voiries diverses	13 700 €

### >> LES FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS

*Les principales recettes d'investissements hors emprunt sont les suivantes :*

- > L'excédent de fonctionnement de 522 839,59 € permet d'assurer un taux d'autofinancement de 36 % du budget
- > Les Subventions pour un total de 409 700 € représentent 28 % du budget.

## Generalités

Le budget d'investissement s'élève à **1 444 851 €** avec un « reste à charge » de la commune de **979 966 €**.



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

### >> RÉPARTITION (HORS OPÉRATION FINANCIÈRES)

Acquisitions diverses petits équipement	6 000,00 €
Participation de la Commune à mise en place de la Fibre	20 000 €
Système d'information	20 000 €
Travaux divers de voiries	110 500 €
Aménagement rue de la Mairie et rue du 19 Mars	265 461 €
Travaux Bar L'Embuscade	627 405 €
Modification PLU	10 000 €
Aménagement cimetière	15 000 €
Travaux terrain de sport éclairage et rénovation Buvette	25 300 €
Mairie Changement des fenêtres	49 000 €
Acquisitions Foncières diverses	74 500 €
Acquisition Foncière pour création Lotissement	160 000 €

### >> LES FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

>> *Les principaux investissements pour 2024 sont*

- > L'acquisition et le réaménagement du bar l'Embuscade et du logement au-dessus pour un total de 627 405 €.
- > L'aménagement de la Rue de la Mairie et de la rue du 19 Mars pour un montant total de 265 461 €
- > Un budget de 234 000 € a été également prévu pour l'acquisition de terrains pour un nouveau lotissement communal.
- > La commune participe à hauteur de 25 % du coût de la mise en place de la fibre. En 2024 la participation de la commune s'élèvera à 20 000 €.



La capacité de financement de la commune ne permet pas de mener l'ensemble des projets, mais des recherches en financement complémentaires sont en cours pour permettre d'en réaliser le maximum et certains projets se réaliseront sur plusieurs années.

# PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION & APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## pour le camping

### COMPTE DU CAMPING 2023

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2023 du camping suivant :

#### SECTION FONCTIONNEMENT 2023 CAMPING

Dépenses	97 508,23 €
Recettes	142 397,03 €
Excédent d'exercice 2023	44 888,80 €
Excédent de fonctionnement «2022» reporté	0 €
<b>Excédent Globale fonctionnement 2023</b>	<b>44 888,80 €</b>

#### SECTION INVESTISSEMENT 2023 CAMPING

Dépenses	43 579,94 €
Recettes	120 430,74 €
Excédent de l'exercice 2023	76 850,80 €
Excédent d'investissement «2022» reporté	- 141 660,57 €
<b>Déficit Globale</b>	<b>- 64 809,77 €</b>

#### RESTE À RÉALISER EN INVESTISSEMENT 2023 CAMPING

Reste à réaliser en dépenses	0 €
Reste à réaliser en recettes	0 €
<b>Excédent Global des restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>

#### BALANCE GLOBALE DE CLÔTURE DES 2 SECTIONS

<small>(FONCTIONNEMENT &amp; INVESTISSEMENT 2023)</small>	
Excédent global de fonctionnement	44 888,80 €
Déficit global d'investissement	- 64 809,77 €
<b>Déficit global de clôture des 2 sections</b>	<b>- 19 920,97 €</b>
<small>(FONCTIONNEMENT &amp; INVESTISSEMENT 2023)</small>	

### >> LES FAITS MARQUANTS

#### AU NIVEAU DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CAMPING EN 2023

> Les recettes du camping ont augmenté de **25 620,34 €** en 2023 (+27%). Par rapport à l'année 2022.

> Les investissements dans de nouveaux chalets et les travaux de réhabilitation des sanitaires a permis cette augmentation que ce soit au niveau des locations de chalets ou des emplacements de camping.

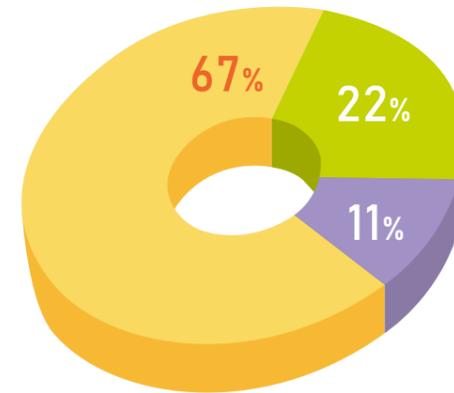
> Au niveau des dépenses de fonctionnement de 2023, elles ont été stable par rapport à 2022.

# PRÉSENTATION DU BUDGET 2024

## pour le camping

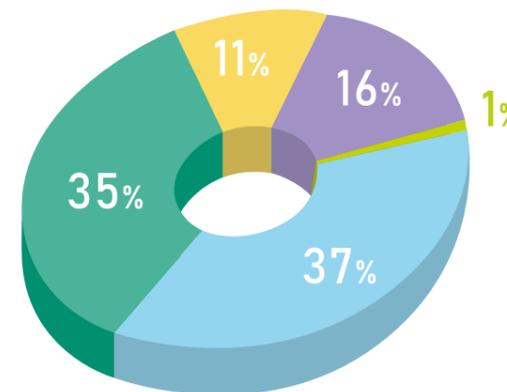
Les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement pour le camping ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

### BUDGET FONCTIONNEMENT 2024 *camping*



Location de chalets	<b>77 000,00 €</b>
Location emplacements Camping	<b>25 000,00 €</b>
Immobilisations	<b>12 110,00 €</b>

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT *camping*



Charges à caractère général	<b>42 700,00 €</b>
Charges de personnel et frais assimilés	<b>40 000,00 €</b>
Virement à la section d'investissement	<b>12 265,00 €</b>
Opérations d'ordre de transfert	<b>18 640,00 €</b>
Autres charges	<b>505,00 €</b>



# PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION & APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 POUR LE LOTISSEMENT « LE PRÉ AUX CHEVAUX »

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2023 du budget lotissement « pré aux chevaux » suivant :

### SECTION FONCTIONNEMENT 2023 LOTISSEMENT

Dépenses	74 997,06 €
Recettes	0 €
Déficit d'exercice 2023	-74 997,06 €
Excédent de fonctionnement «2022» reporté	133 373,57 €
<b>Excédent Globale fonctionnement 2023</b>	<b>58 376,51 €</b>

### SECTION INVESTISSEMENT 2023 LOTISSEMENT

Dépenses	3 000,00 €
Recettes	0 €
Déficit de l'exercice 2023	- 3 000,00 €
Excédent d'investissement «2022» reporté	- 18 373,42 €
<b>Excédent Global</b>	<b>1 000,00 €</b>

### BALANCE GLOBALE DE CLÔTURE DES 2 SECTIONS

(FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2023)

Excédent global de fonctionnement	58 376,51 €
Excédent global d'investissement	1 000,00 €
<b>Excédent global de clôture des 2 sections</b>	<b>59 376,51 €</b>

(FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2023)

Sur le compte administratif 2023 du budget du « Pré aux chevaux » a été approuvé par le conseil municipal.

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 POUR LE LOTISSEMENT « LE PRÉ AUX CHEVAUX »

Les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement pour le lotissement « le pré aux chevaux » ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

### SECTION FONCTIONNEMENT 2024 LOTISSEMENT

Dépenses	72 376,51 €
Recettes	72 376,51 €

### SECTION INVESTISSEMENT 2024 LOTISSEMENT

Dépenses	1 000 €
Recettes	1 000 €

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1% les taux d'imposition 2024 pour cette nouvelle année soit :

- Taxe d'habitation : 15,86 %
- Foncier bâti : 33,82%
- Foncier non bâti : 53,18 %



## Travaux du bar L'EMBUSCADE

La transformation et l'aménagement du bar tabac « L'Embuscade » sont en bonne voie.

Le bar seul a réouvert ses portes le 17 juin après un travail et une coordination des entreprises assez remarquables.

Les entreprises ayant travaillé sur le chantier du bar sont les suivantes :

**Démolition :** SAS TNS-BTP

**Maçonnerie :** SAS Thébaud

**Charpente, menuiseries intérieur/**

**extérieur :** SAS Guérizec Johann

**Couverture :** Le Bras Jordan

**Cloison et doublage :** SARL Guillotin

**Electricité, plomberie :**

Dupuis Electricité

**Revêtements de sol :** Atlantic Sols

**Fumisterie :** Le Ray & Fils

**Peinture :** Chaumet Peinture

L'habitation qui se situe sur les 2 étages au-dessus du bar seront terminés fin juillet.

Tous ces aménagements ont été réalisés grâce à la coopération de tous les intervenants et avec l'aide de la propriétaire de la maison située à côté du bar, au 8 rue des Hospitaliers, qui en louant l'appartement pendant les travaux, a permis aux exploitants d'installer un bar provisoire et de se loger. L'ensemble du bâtiment a été rénové de la cave au grenier.

Le bar en sera complètement transformé et fonctionnel pour les exploitants.

**Coût du bâtiment :** 130 000€

**Montant des travaux :** 272 000 €

**Divers études :** 6 500 €

**Avec l'aide du Département, de la Préfecture et de l'Etablissement Public Foncier.**

# Travaux

## RUE DE LA MAIRIE & RUE DU 19 MARS 1962

Rue de la Mairie et rue du 19 mars 1962, les entreprises LEMÉE et CHARIER ont terminé les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux (électricité, eaux pluviales, eau potable, eaux usées, télécommunications) en aménageant au mieux les chaussées pour assurer la sécurité des habitants.

Des plateaux ralentisseurs ont été mis en place et le régime des priorités à droite a été instauré dans toute l'agglomération.

Nous espérons que cela aidera à freiner un peu les irréductibles de la vitesse !

Ces travaux ont un coût de 257 000 €, subventionnés à hauteur de 27 % par la Préfecture et 20 % par le Département.

Pour terminer ce chantier il reste quelques finitions (regards et marquage au sol).



## Priorités À DROITE

**ATTENTION**  
Modification du régime des priorités  
**PRIORITÉ À DROITE**  
dans toute l'agglomération

Comme vous avez pu le constater, de nouveaux panneaux ont été installés à toutes les entrées de Le Guerno. En effet, toute l'agglomération est passée sous le régime des priorités à droite.

Cela peut paraître une contrainte de plus. Le but étant toujours d'abaisser la vitesse des automobilistes pour plus de sécurité vis-à-vis des piétons et des cyclos dans le centre-bourg.

Le respect des 30 km/h maxi dans le village complèterait ce sentiment de tranquillité.

Nous comptons sur votre compréhension, et sur votre collaboration !  
Merci à tous. **La Municipalité.**

## Aménagements DIVERS

La commune cherche toujours à embellir et agrémenter les espaces verts avec la mise en place des fleurs dans les massifs.

La municipalité a décidé d'installer des bancs sur l'espace vert situé derrière l'église pour un petit pique-nique ou repos à l'ombre.

Ces aménagements peuvent parfois un peu perturber les fêtes organisées dans le bourg, mais nous sommes persuadés que dans la bonne entente tout se passera au mieux.



## OGEC ÉCOLE Sainte-Anne

**PARTICIPATIONS 2024**  
Le Conseil Municipal a fixé les participations à l'OGEC pour l'année 2024 de la façon suivante :

- > **1200 € pour un élève en maternelle**
- > **530 € pour un élève en élémentaire**

## Arbres de Noël ANNÉE 2024

Il a été décidé de fixer la subvention pour l'arbre de Noël pour l'année 2024 à **9 € par élève.**

## Fournitures scolaires ANNÉE 2024

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le montant de la subvention pour les fournitures scolaires tel que fixé l'année dernière, à savoir **55 € par élève.**

## Voyage scolaire ANNÉE 2024

L'OGEC a demandé une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 600 € en raison du voyage au ski et du séjour à Branféré.

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder cette demande de l'OGEC.



## Subventions AUX ASSOCIATIONS EN 2024

Les associations avaient jusqu'au 31 mai pour déposer en mairie une demande de subvention.

Concernant les associations Guernotaises et pour l'année 2024, 4 ont déposé leur demande : **La FNACA, l'Asa de LE GUERNO, le Comité des Fêtes et L'Asso du Bourg.**

Le Conseil Municipal a délibéré, et fixé le montant des subventions versées aux associations pour l'année 2024 de la façon suivante :

SOCIÉTÉ DE CHASSE LE GUERNO	
CAMPAGNE DE PIÉGEAGE (RAGONDINS)	350.00 €
ASSO DU BOURG	1 500.00 €
ASSA LE GUERNO FOOTBALL – SUBVENTION	1 300.00 €
ASSA LE GUERNO FOOTBALL – ANIMATEUR	1 700.00 €
FNACA DE LE GUERNO	250.00 €
COMITÉ DES FÊTES	3 000.00 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU CANTON DE MUZILLAC	100.00 €
UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU MORBIHAN	200.00 €

## Cour DE L'ÉCOLE

Les revêtements des cours d'écoles sont généralement constitués d'enrobé imperméable (béton de ciment, asphalte) de couleur sombre qui emmagasine la chaleur.

La présence de végétation permet d'offrir de l'ombre fraîche qui améliore sensiblement le confort thermique des usagers. La municipalité a ainsi pris la décision de planter 4 arbres dans la cour des grands, entre le bâtiment de la garderie et celui de la MAM.



ON RECHERCHE LE MAÎTRE DE  
**DÉDÉ LA SOUILLURE**  
SERIAL KROTTER



**SOYONS  
COOL ET  
RESPECTONS  
LE BIEN-  
ÊTRE DE  
TOUS**

Posséder un chien procure des joies dans la vie, alors pour un respect mutuel, pensons à ramasser les excréments de nos favoris.

Lors des tontes des espaces communaux, les agents municipaux ne sont pas dans l'obligation de se parfumer le matin aux sentinelles déposées par nos animaux. Il en est de même les personnes se promenant tout simplement.

Notre petit village labellisé vaut mieux que ça ! Sans police municipale nous comptons sur votre civisme.

**PS : les déjections canines sont passibles de 150 € d'amende. Pensez à nettoyer après votre chien.**



*Convention* ENTRE LE PARC  
DE BRANFÉRÉ & LA COMMUNE



Comme les années précédentes, une convention a été signée pour la saison 2024 entre la Mairie et le parc animalier de Branféré.

La convention a pour objectif de définir les modalités et les conditions d'accès privilégiées au Parc de Branféré pour les habitants et le personnel de la Commune de LE GUERNO, moyennant une participation financière de la commune, à savoir :

- > la carte d'abonnement sera au tarif privilégié pour les habitants (résidence principale et secondaire) et le personnel (et leurs ayants-droits) de la Mairie de LE GUERNO.
- > l'accès au parc sera gratuit pour les habitants de plus de 65 ans pour toute réservation au restaurant de Branféré dans le cadre d'une sortie de groupe organisée par le CCAS de LE GUERNO
- > l'accès sera gratuit au Parc de Branféré pour les enfants et les accompagnateurs dans le cadre des Ateliers du Mercredi
- > L'accès sera gratuit (une fois dans l'année) pour les élèves de l'école Sainte-Anne de LE GUERNO

> Vous pouvez retirer vos cartes à la Mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile, en sachant qu'il n'y a pas de date limite pour prendre sa carte d'abonnement au parc.

**CAMPAGNE DE PIÉGEAGE  
DE RAGONDINS**

Cette année, la campagne de piégeage s'est déroulée du 22 Mars au 2 Mai.

Au total, ce sont 92 ragondins qui ont été capturés dont 48 sur la période de prise intensive.

Ce chiffre montre bien la nécessité de cette campagne, sans laquelle le nombre de ces animaux exploserait !

Merci aux promeneurs de respecter la pose des cages.

Et merci aux piégeurs pour leur aide : Pascal RENO, Guillaume LOLICART, Cyril JEHANNO, Robert LUCAS, Christian JUHEL, Noël de la BOUVRIE, Hubert JEHANNO et Pascal VAUGRENARD.

Mercredi 10 avril, et jeudi 13 juin, de 9h à 12h une équipe de fidèles bénévoles s'est retrouvée pour travailler à l'embellissement de la commune.

La météo un peu particulière du printemps n'a pas permis aux services techniques un entretien régulier.

Le mauvais temps leur a certes évité l'arrosage, mais les a retardés dans leur travail de tonte et de nettoyage de l'ensemble des espaces verts, et a fait pousser d'un coup les herbes indésirables.

Armés de leurs débroussailleuses, les bénévoles ont participé à l'entretien du cimetière, de l'aire de camping-cars et des abords des aires de jeux.

Un pot a été offert pour récompenser les efforts !

Toujours dans la bonne humeur, nous vous invitons tous à partager ces moments de convivialité.

La formule sera certainement modifiée l'année prochaine pour passer à 1 journée complète avec un en-cas le midi, plutôt que 2 demies-journées.



**POUR LE BIEN VIVRE AVEC SES VOISINS, RESPECTEZ CES HORAIRES**

Avec le retour du beau temps, c'est le moment de donner un coup de propre à son jardin, comme par exemple la tonte de sa pelouse, rafistoler son abri de jardin... Un petit rappel sur les horaires à respecter concernant le bruit pour le bon voisinage n'est peut-être pas inutile.

Les horaires de tonte sont réglementés par un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers. Ainsi, l'utilisation d'appareils comme tondeuses à gazon (mais aussi tronçonneuses, raboteuses, perceuses etc.) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

**Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h.  
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

*Le marché Festival*

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité mutualise l'organisation du marché avec les associations et bénévoles de la commune.

D'année en année, les commerçants sont plus nombreux à s'inscrire pour y participer !

Cet été, le marché compte une trentaine de commerçants et artisans inscrits.

Pour mieux les accueillir, leurs emplacements sont toujours gratuits.

Et il sera toujours possible de se restaurer sur place grâce aux tables et bancs mis à disposition derrière l'église.

*Nous vous attendons nombreux !*



**Le Guerno**  
*Marché estival*

de 17h à 21h  
les mardis soirs  
du 9/07  
au 20/08

Et le samedi 10/08 lors du festival Fest Breiz

*Restauration sur place*

Contact: mairie.leguern@wanadoo.fr / 02.57.42.94.76

*Voyage à Paris*

Le 12 mars dernier, comme tous les 4 ans, la municipalité a organisé un voyage à Paris pour les élèves du CE2 au CM2 de l'Ecole Sainte-Anne, pour leur faire découvrir entre autres l'Assemblée Nationale.

50 personnes dont 36 élèves, des enseignants, des élus et quelques bénévoles ont participé à cette journée, qui fut bien remplie ! Nous sommes partis du Le Guerno à 3h30 pour une arrivée dans les bouchons parisiens vers 11h.

Pique-nique sous une pluie (non prévue au programme) avant la visite de l'Assemblée Nationale.

En visite guidée, nous avons vu la salle des pas perdus, les salons, la bibliothèque, et l'hémicycle qui nous a semblé tout petit !

Nous avons pu rencontrer notre députée, Anne Le Hénanff, qui a pris un temps pour nous expliquer le rôle des députés à l'assemblée.

En début d'après-midi, nous avons pris le bateau mouche pour une balade sur la Seine et découvrir les principaux monuments de la capitale.



Puis nous avons visité le musée Grévin, très apprécié par les enfants, et les adultes ! Nous avons rencontré plus de 250 personnalités !

Nous sommes repartis vers 18h30 en faisant un détour par les Champs Elysées et l'Arc de Triomphe.

Nous avons pris un bon repas dans un restaurant auprès de Chartres.

Nous sommes rentrés à Le Guerno vers 2h30, bien fatigués, mais avec plein de beaux souvenirs en tête !

## Les ateliers du Mercredi

L'année scolaire 2023-2024 se termine et même si elle a été pluvieuse nous en avons profité pour créer de jolies choses lors des « ateliers du mercredi ».

Le thème principal portait sur les fonds sous-marins. Les enfants ont pu fabriquer de A à Z une très grande fresque pour décorer le restaurant scolaire.

Pour Pâques les enfants ont fait une chasse au trésor sur ce thème pour dénicher des surprises chocolatées.



Les enfants ont aussi été initiés à la mosaïque en fabriquant des dessous de plats. Ils ont adoré cette activité alors nous réfléchissons pour l'année prochaine à les replonger dans une activité mosaïque de plus grande ampleur avec un intervenant spécialiste de la mosaïque.

Pour conclure, nous vous souhaitons de passer un très bel été rempli de joie et de bons moments en famille et entre amis. Nous nous retrouvons l'année prochaine pour de nouvelles activités artistiques.



## Multisports

Les enfants apprécient de se retrouver en dehors de l'école pour se dépenser et s'initier au sport sous forme de jeux (loup sur ligne, citadelle, poule-renard-vipère, microbe,...)

Cette année 2023/2024, les deux groupes étaient constitués de la manière suivante :

> 11 ENFANTS DE 4 ET 6 ANS  
le lundi soir de 17h15 à 18h15

> 7 ENFANTS DE 7 À 10 ANS  
le mardi soir de 17h15 à 18h15

Ce sont Emilie et Romain de Profession Sports 56 qui ont encadré les enfants.

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 seront possibles pour les enfants scolarisés à l'école Sainte-Anne par le biais du dossier d'inscription « cantine/garderie » qui sera adressé par courrier cet été.

Il est également possible de retirer un dossier directement à la mairie de Le Guerno, ou en faire la demande à mairie.  
> [leguerno@wanadoo.fr](mailto:leguerno@wanadoo.fr)

Les tarifs pour la rentrée de septembre seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil municipal prévue courant juillet  
Pour rappel, les tarifs l'année passée étaient les suivants :

> 65 € pour les enfants de la Commune de LE GUERNO soit 1.80 € la séance.

> 70 € pour les enfants extérieurs à LE GUERNO, soit 1.94 € la séance.

## École Sainte-Anne



L'année scolaire 2023 2024 a été une fois de plus riche en projets variés pour toutes les classes malgré le fait que notre école traverse une période difficile avec la fermeture de notre 4<sup>ème</sup> classe à la rentrée de septembre.

La baisse démographique nous impacte directement au même titre que nombre d'écoles du Morbihan. La fermeture de classe entraîne le départ d'Anne-Laure que nous remercions très chaleureusement pour les 12 années passées au service des petits Guernotais.

L'école d'un village est l'affaire de tous. Aussi nous comptons sur tous les Guernotais pour participer aux manifestations organisées par les associations.

**Vous pouvez d'ores et déjà prendre date du dimanche 22 septembre.**

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'OGEC organise une exposition photos sur la vie de l'école et ses valeurs, avec buvette et petite restauration sur place.

Nous recherchons à cet effet des anciennes photos de classe.

**Merci de prendre contact au 06.49.75.80.07**

## Autres activités sportives

> Randonnée en raquette à la Pierre Saint-Martin avec des accompagnateurs, spécialisés en animation nature qui ont initié aussi à la lecture paysagère.

> Balade pédestre dans la vallée sur les crêtes au bois du Calvaire d'Arrette : lecture de paysages, histoire du pastoralisme et des bergeries, découverte de la faune et de la flore...

## JOURNÉE À PARIS POUR LES ÉLÈVES DE CE2-CM OFFERTE PAR LA MUNICIPALITÉ



Le mardi 12 mars, les élèves de CE2 et de CM ont eu la très belle opportunité de passer une journée à Paris organisée par la mairie.

Après un départ de très bonne heure, nous avons commencé notre journée par une visite guidée de l'Assemblée Nationale durant laquelle notre députée Mme Anne Le Hénauff est venue à notre rencontre afin d'échanger avec les enfants.

Ensuite, nous avons profité d'une balade en bateau mouche sur la Seine ; puis nous avons visité le musée Grévin.

Après cette journée très intense et riche, il était temps de reprendre la route avec une halte en chemin afin de nous restaurer.



Toute l'équipe de l'école Sainte Anne remercie très sincèrement la municipalité pour cette journée offerte aux élèves et très riche dans la capitale.



## SÉJOUR PÉDAGOGIQUE À ARETTE - LA PIERRE SAINT-MARTIN (64 570)

Le dimanche 17 mars 2024, les élèves de l'école Sainte-Anne sont partis en classe de neige dans les Pyrénées à la Pierre Saint-Martin au sud de Pau.

Les élèves sont partis à la découverte d'un territoire à travers des rencontres, des visites culturelles et des activités sportives. Ils ont été sensibilisés à la préservation de l'environnement dans leurs déplacements (pratique du ski alpin, randonnée en raquettes, marche à pied ...) car la montagne est un milieu fragile. Ils se sont familiarisés à la culture locale (rencontre avec un berger) et à la préservation du patrimoine (visite d'un écomusée autour des thèmes du pastoralisme, de l'émigration, de la spéléologie, de la sismicité et des éléments d'une société en mouvement : le bois, l'herbe et la pierre).

Ils ont pratiqué le ski alpin encadrés par l'École du Ski Français (ESF) tous les jours (2 à 3 heures par jour) du lundi au vendredi inclus. Des professionnels leur ont enseigné et fait partager les plaisirs de la glisse et de la montagne en toute sécurité et toute convivialité. Les élèves ont été répartis en groupes de niveau pour que chacun puisse progresser et trouver du plaisir sur des pistes vertes, bleues, rouges et noires. Le Boulevard des Pyrénées (la plus longue piste des Pyrénées 4,5 km) garantit une descente douce allant de 2153m à 1527 m d'altitude dans l'un des plus beaux décors de la chaîne des Pyrénées entre cimes, lapiaz, forêts de pins enneigés...



## Activités culturelles

> Découverte de la station de La Pierre Saint-Martin, station de haute montagne labellisée Flocon vert étendue sur plus de 75 hectares qui offre des panoramas grandioses et uniques sur les Pyrénées Espagnoles, le Béarn et le Pays Basque. Histoire de la station, fonctionnement et gestion, les différents métiers très nombreux dans une station d'altitude...

> Visite de la maison du Barétous à Arette : écomusée du Barétous permettant aux élèves de découvrir une terre de mouvements et de traditions : formation des Pyrénées, la spéléologie avec le célèbre gouffre de la Pierre Saint-Martin, l'émigration (point de rencontre du Béarn, du Pays Basque et de la Navarre), le pastoralisme, le traité de la Junte de Roncal (le plus vieux traité d'Europe entre la France et l'Espagne), les Mousquetaires, la sismicité avec l'histoire du séisme d'Arette d'une magnitude de 5,7 le 13 août 1967.

> Visite d'une bergerie à Arette avec Joseph qui leur a expliqué la transhumance et les secrets de la fabrication du fromage.

Les élèves sont revenus avec des étoiles dans les yeux et plein de souvenirs à raconter.

## RASSEMBLEMENT DES CHORALES

Le lundi 27 mai, les élèves du CP au CM1 de l'école Sainte-Anne ont participé au rassemblement des chorales à Arradon avec d'autres écoles regroupant 200 élèves environ.

Toute l'année, ils ont préparé cette rencontre avec Adeline, intervenante en musique.

Après une première matinée où ils sont montés sur scène pour chanter, un pique-nique bien mérité leur a permis de reprendre des forces pour s'exercer en début d'après-midi sur un flashmob préparé par les élèves de notre école. Ensuite, les écoles sont montées à nouveau sur la scène pour montrer leur talent de chanteur.

Le retour s'est effectué avec des mélodies qui resteront dans leur tête.

## Voile CM

Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à deux journées et demi de voile au centre nautique Brise et Voiles de Damgan les 11, 18 et 25 juin.

Les élèves ont navigué sur des catamarans et ont appris les bases de la navigation, à diriger leurs embarcations, tourner dans le bon sens, réussir à dompter le vent, mémoriser les consignes, les différents nœuds et tout le vocabulaire de la voile.

Ces journées sont très riches en apprentissage et les enfants en redemandent !!!



## LA VIE SOCIALE

### Séjour à l'école de la Nature

Les élèves de PS/MS/GS/CP de l'école sont allés en séjour avec une nuitée à l'école de la nature.

Les enfants ont profité d'activités artistiques avec les animateurs autour du bois, des végétaux et autour des animaux et leurs petits.

Ils ont donné à manger aux animaux et profité du parcabout.

Les élèves ont pris leurs repas au restaurant de l'école de la nature et se sont amusés dans le parc et la forêt à la découverte de nouvelles races d'animaux.

Un beau séjour très enrichissant pour les enfants !

### Activités sportives

Les élèves de maternelle et CP CE1 ont aussi bénéficié en cette fin d'année scolaire de séances de gymnastique animées par Delphine.

Roulades avant, arrière, poirier, poutre, trampoline n'ont plus de secrets pour les élèves.

Les élèves de GS CP CE1 avaient aussi bénéficié en période 4 de séances de piscine à Nivillac.



## Aide aux devoirs LE RENOUVEAU

L'aide aux devoirs au Guerno a trouvé un second souffle. Grâce au renfort d'une deuxième bénévole, une véritable équipe s'est constituée : elle permet d'assurer plus de continuité et elle offre une belle complémentarité : Lucie est de formation scientifique, Marie-Laure de formation littéraire. De quoi proposer un réel renforcement dans de nombreuses matières pour des collégiens mais aussi, éventuellement, pour des lycéens.

On est venu à l'aide aux devoirs par deux, avec son ou sa meilleur(e) ami(e), ça facilite les choses...

C'est ainsi que depuis février, 2 garçons de 5<sup>ème</sup> et 2 filles de 4<sup>ème</sup> ont été fidèles et très ponctuels à notre rendez-vous. Il faut un certain courage pour être assidu et actif après une journée de cours bien chargée ! Mais apparemment le jeu en vaut la chandelle.

## Partage THÉ COUPS DE CŒUR



Les soirées « Partage Thés Coups de Cœur » ont réuni, d'avril à juin, le mercredi soir à 20h à la bibliothèque, entre 5 et 8 personnes, bénévoles et adhérents.

A chaque atelier, un peu plus de monde... autour d'un thé, d'un café... parfois d'un gâteau quand de généreux adhérents nous gâtent !!

C'est un moment convivial, chaleureux, bienveillant où l'on parle livres mais pas que... échanges d'idées, d'expériences, on écoute, on raconte...

L'été va être le moment de la détente, du farniente, de la lecture peut-être...

Alors, notez bien les dates des dernières rencontres de l'année pour venir nous faire partager vos Coups de Cœur :

Mercredi 25 septembre à 20h  
Mercredi 6 novembre à 20h  
Mercredi 11 décembre à 20h.

Bel été à tous et à bientôt de vous retrouver.

Marie Laure et Laurence

### PAROLES DE COLLÉGIENS

« Je suis venue pour qu'on m'aide dans mes révisions, pour être plus organisée, prendre de l'avance pour les "évalués" ou les devoirs.

« L'aide aux devoirs est un bon moyen pour mieux comprendre les cours.

« J'ai aimé réviser plus facilement, avoir des moyens mnémotechniques pour retenir les dates.

« Le plus de l'aide aux devoirs, c'est de faire son travail à plusieurs et avec un professeur.

« Les profs expliquent très bien. Grâce à eux, j'ai eu de meilleures notes. On peut comprendre ce qu'on n'avait pas compris avec des méthodes autres que celles données en classe.

« J'ai aimé venir le jeudi soir car il y avait une bonne ambiance ; ça m'a plu de travailler les maths mais aussi l'histoire.

« Ce qui m'a moins plu, c'est devoir me dépêcher pour y aller à peine rentré du collège, mais c'est tout.

**En conclusion, voici leur conseil d'ami :**

**« Viens car tu pourras t'améliorer là où tu réussis moins bien. Le cours n'est pas trop long et en plus, il est gratuit !**

## Pratique

Séance de 17h45 à 19h un soir par semaine (le jour et le lieu seront précisés à la rentrée)

Contact : Marie-Laure Brégand : 07 88 46 11 44  
Lucie Rolland : 06 10 57 28 90



**Merci aux bénévoles d'hier, d'aujourd'hui et de demain.**

La bibliothèque est un service municipal entièrement géré par une équipe de bénévoles, et ce, depuis 2006, date à laquelle elle est venue occuper les locaux proches de la mairie.

Sans aucune formation mais avec une énorme volonté et un plein engagement, ces bénévoles proposent un service d'accueil et le prêt d'ouvrages aux adhérents inscrits à la bibliothèque.

**Alors, un grand merci à eux...**

A celles et ceux qui se sont succédés depuis plus de 30 ans (car, avant, la bibliothèque offrait déjà ses services dans d'autres locaux !)...

et à celles et ceux qui, actuellement :

> accueillent les adhérents lors des permanences, le mardi de 18h à 19h et les mercredi et samedi de 10h à 12h,

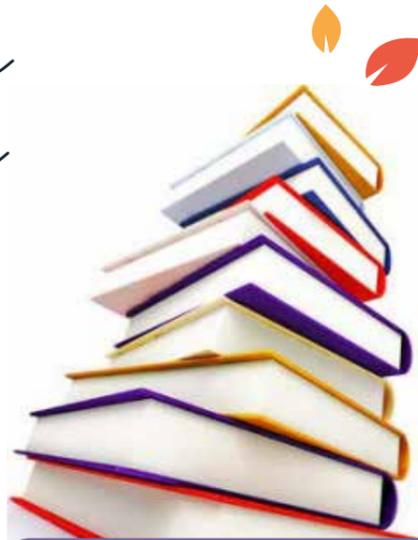
> accueillent les enfants de l'école, les plus petits, chaque jeudi matin de 9h à 12h et les plus grands, le vendredi tous les 15 jours de 13h30 à 15h30,

> proposent ponctuellement des animations, après-midi jeux de société, rentrée littéraire, ateliers «Partages Thés Coups de Cœur».

Mais l'action de ces bénévoles ne s'arrête pas là... l'ensemble de l'équipe se réunit régulièrement pour parler et choisir les nouveaux livres, les recouvrir, les ranger... enlever des rayons les plus anciens ouvrages... organiser le rangement, réaménager les espaces.

Notre équipe est composée actuellement de 8 bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences afin de discuter des nombreuses missions et actions que nous menons.

**Bel été à tous...**



**ATTENTION**, la bibliothèque ne sera ouverte **QUE** le samedi matin du 6 juillet au 31 août.

Reprise des horaires normaux le mardi 3 septembre à 18h.



Concours 2024 DES MAISONS FLEURIES

Le jeudi 15 juin en matinée, un jury de 6 personnes des communes d'Arzal, de Péaule et de Noyal, accompagné de Lucie ROLLAND et d'Odile Orjubin pour Le Guerno, ont parcouru la commune pour noter les 17 participants du concours des maisons fleuries. **Nous les remercions pour leur participation à l'embellissement de notre commune !**

**POUR LA CATÉGORIE « MAISON AVEC JARDIN PAYSAGER »**

**Premiers : M. et Mme Daniel CONAN**  
22, le Glescouët

**Deuxièmes : M. et Mme Didier GAUTIER**  
4, le Clos Saint-Michel

**Troisième : Mme Christiane MICHAUD**  
10, rue des Franches Montagnes

**POUIS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE : M. et Mme Jean-Daniel CAVAILLES**  
Le Mordan

**M. et Mme Patrice STRHAUSS-** 9, le Glescouët

**POUR LA CATÉGORIE « JARDIN DE FLEURS »**

**Première : Mme Monique PETITHOMME**  
4, rue des Tilleuls

**Deuxième : Mme Eliane CHAUVIN**  
1, rue Saint-Michel

**Troisième : M. Yannick RIVAL**  
4, rue du Puits

**POUIS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE : M. Henry AUFRAY - Kerdrel**

**Mme Anne-Marie PY - 11, le Glescouët**

**Mme Maryvonne SIMON**  
1, rue de l'Océan Maison n°8

**M. et Mme André VAN PUymbroeck**  
6bis, rue du Borg Nehué

**POUR LA CATÉGORIE « FAÇADES »**

**Premiers : Mme Céline LUCAS**  
3, rue du Presbytère

**Deuxième : M. et Mme Pierre DUHAMEL**  
21, le Glescouët

**Troisième : M. Raymond CHEVALIER**  
7, rue des Oiseaux

**POUR LA CATÉGORIE « COMMERCES »**

**Premier : LE BRASSIN BELGE**  
2, rue de la Paix

**Deuxième : PIZZA ROMA**  
9, rue des Hospitaliers



*Vous aussi, vous êtes passionné par les fleurs ? vous avez un beau jardin ? n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie pour le concours de l'année prochaine !*

Opération ARGENT DE POCHE



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité a mis en place pour l'été le dispositif «Argent de Poche». Il s'agit de proposer aux jeunes de la commune qui souhaitent travailler et gagner un peu d'argent

d'intégrer les équipes municipales pendant une semaine, à raison de 3h30 par jour pendant les vacances d'été. **La rémunération est fixée à 75€ par semaine.**

Cette proposition est offerte aux jeunes de 16 et 17 ans qui souhaitent travailler mais qui ont encore des difficultés à se faire embaucher à cause de leur âge.

Cet été, 7 jeunes Guernotais se sont inscrits et travailleront donc dans les différents services municipaux.

Nous espérons qu'ils seront satisfaits de leur expérience, certainement intéressante à valoriser pour leur CV, et remplir leur tirelire !



Fête du quartier SAINT-MICHEL

**C'est reparti pour la fête des voisins au quartier Saint-Michel !**

Elle aura lieu le **samedi 31 août**, l'occasion de se retrouver autour d'un verre et d'un pique nique en toute convivialité et simplicité.

Rendez-vous **vers 12h30** comme d'habitude sur l'aire de jeux de la résidence pour un apéritif. Prévoyez votre pique-nique pour le midi et le soir.

**D'ici là, bonnes vacances d'été à tous, et à très vite !**



Cette année scolaire 2023/2024, l'Association des Parents d'Élèves de l'École St-Anne (APEL) a mené à bien de nombreuses actions pour soutenir l'école et financer les projets scolaires pour nos enfants.

> **Vide-Greniers d'Octobre**

Le vide-greniers, organisé le 1<sup>er</sup> octobre, a rencontré un grand succès. De nombreux habitants ont participé en tenant des stands ou en venant chiner. Cet événement a non seulement permis de collecter des fonds pour l'école, mais aussi de favoriser le recyclage des objets. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous, grâce à l'engagement des parents de l'école présents et des bénévoles de l'APEL.

> **Vente de Boules de Noël & organisation du goûter**

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'APEL a proposé une vente de boules de Noël personnalisées. Cette action a eu un double objectif : embellir les maisons des familles avec des décorations uniques et soutenir financièrement les projets de l'école. De plus, un goûter de Noël a été offert aux enfants avec remise de bons chocolats que chacun a pu rapporter chez soi.

> **Repas à Emporter lors du récital**

Le soir du récital, après avoir apprécié les chants des enfants, les familles ont pu se régaler en dégustant des lasagnes et des gâteaux à emporter.

> **Vente de Gâteaux Bijou et vente de fleurs**

En Mars, l'APEL a organisé une vente de gâteaux BIJOU et pour changer des ventes de friandises, une vente de fleurs, bulbes et autres objets utiles pour la maison afin de préparer l'arrivée de l'été dans nos jardins. Cette initiative a permis de récolter des fonds supplémentaires.

> **Repas à Emporter & Moment Convivial**

En Mai, l'APEL a organisé un repas à emporter accompagné d'un moment convivial. Les familles ont pu commander des lasagnes et les ont récupéré à l'école. Ce moment a été l'occasion de partager un verre ensemble et de discuter de l'actualité de notre école.

> **Kermesse de l'École le 22 Juin 2024**

Le point culminant de l'année a été la kermesse de l'école, organisée le 22 juin. Cet événement festif a rassemblé les familles autour du spectacle des enfants, qui ont présenté des danses et des chants préparés avec soin. De nombreux stands de jeux, de gourmandises et de loteries ont animé la journée qui fut une réussite et le bonheur des enfants.



Conclusion

Grâce à ces actions, l'Apel a entre autres pu accorder une subvention de 80 € aux parents pour chaque enfant ayant participé au séjour à la neige et une aide de 13€ (PS et MS) ou 26€ (GS et CP) à chaque enfant pour le séjour à Branféré.

Mais, la majorité des fonds recueillis est principalement destinée au fonctionnement de l'école, en collaboration avec l'OGEC.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles et participants pour leur soutien. Nous avons plus que jamais besoin de cet engagement des familles pour la réussite des projets de notre école.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles actions et événements !

Les membres de l'APEL vous souhaitent un bel été !!!

Comité des fêtes  
DE LE GUERNO

Le Comité des Fêtes est composé de 14 membres

LE BUREAU

**Président** : Jean Michel ROUSSE.

**Vice-présidents** : Pascal DANION et Jean Claude LE GARGASSON.

**Trésorier** : Bernard ANGENAULT.

**Secrétaire** : Gérard ANGENAULT.

Personnes à contacter pour la location (chapiteaux, tables, chaises, podium, fourneaux et vaisselles) Matériels et vaisselles :

Jean Michel ROUSSE au 06 89 18 23 01.

Jean Claude LE GARGASSON au 02 97 67 91 62.

Pascal DANION au 06 38 74 93 74.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ 2024

> **DIMANCHE 21 JUILLET**

> **PARDON DE SAINTE-ANNE de 10h15 à 22h00.**

**Programme de cette journée :**

**10h30** : départ du défilé le cercle *E KORN ANTAN* et musiciens Groupe *AR KARRERIEN* et la calèche de Gérald dans le centre bourg pour rejoindre l'église.

**11h00** : Procession vers la fontaine Ste Anne avec les bannières.

**11h15** : Bénédiction à la fontaine Ste Anne, ensuite retour vers l'église pour la cérémonie religieuse.

**12h15** : Bénédiction pour tous au calvaire suivi de danses et musiques bretonnes. Site à l'arrière de l'église.

**13h00** : Repas champêtre avec animations (Repas adultes et enfants sur réservation jusqu'au 17 juillet).

**BILLETTERIE :**

Bar l'embuscade à Le Guerno.

Office du tourisme de Muzillac.

> **Repas adulte 18,00 €** : apéritif- melon/jambon de pays - jambon à l'os/pommes de terre grenailles - dessert - café.

> **Repas enfant - de 12 ans 7,00 €** : 1 verre de jus de fruits - melon - jambon/chips- dessert.

Animation de la journée avec : Le cercle celtique *E KORN ANTAN* et musiciens Groupe *AR KARRERIEN*. Groupe *LES TIMONIERS* (chants de marins traditionnels et à danser).

**16h00/22h00** FEST DEIZ avec le groupe *Les TIMONIERS*

À partir de **18h30** : Grillades/Frites.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 89 18 23 01 et 06 38 74 93 74

Nous vous souhaitons un très bel été et de très bonnes vacances.

L'équipe du COMITE DES FÊTES de LE GUERNO

> **DIMANCHE 04 AOÛT**

> **Vide-Greniers / Brocante de 8h00 à 18h30.**

Ouvert aux particuliers et aux professionnels, accueil des exposants de **6h00 à 8h00.**

Entrée gratuite pour les visiteurs.

A l'arrière de l'église :

Buvette et restauration (grillades/frites).

**Emplacement** : Prix 3,50 € (minimum de réservation 4 mètres linéaires).

Renseignements et inscriptions :

Jean Michel ROUSSE tél : 06 89 18 23 01

Pascal DANION tél : 06 38 74 93 74

Jean Claude LE GARGASSON tél : 02 97 67 91 62

Mail : jeanmichelrousse@hotmail.fr

Les personnes qui souhaitent apporter de l'aide à ces festivités seront les bienvenues, venez nous rejoindre en devenant bénévole !

> **SAMEDI 10 AOÛT**

> **Evènement FEST BREIZ ER GUERNO de 16h00 à 1h30.**

**16h00** Marché Estival

**17h00/19h30** défilé et déambulations dans le centre bourg avec les cercles celtiques de *THEIX* et *SÉNÉ* et les bagads de *RHUYS* et *THEIX*.

À partir de **18h30** : repas Moules/Frites/dessert. Prix 12,50 € à partir de **16h00** : Stand crêpes assuré par le CCAS de Le Guerno

**19h30/1h30** FEST NOZ avec les groupes *ENTAN*, *Duo BLAIN/LEYZOUR* et *SONNERIEN DU*.

FEU D'ARTIFICE

À partir de **18h30** : Repas Moules/Frites/dessert. Prix 12,50 €

À partir de **16h00** : Stand crêpes assuré par le CCAS de Le Guerno.



Duo BLAIN/LEYZOUR



SONNERIEN DU



Les TIMONIERS



ENTAN

## LA VIE ASSO



### COURS DE Yoga

Valérie recommencera les cours de yoga le 5 septembre 2024. Pour convenir à tous les besoins, Valérie propose maintenant au Guerno deux cours avec deux niveaux différents :

- > un cours de hatha yoga **TOUS NIVEAUX LES MARDIS À 19H15**
- > un cours de yoga sur chaise et sol **LES JEUDIS À 10H** si vous avez une mobilité réduite ou désirez un yoga beaucoup plus doux qui pourra continuer à assouplir et renforcer le corps tout en incluant tous les aspects du yoga traditionnel.

**Un cours d'essai est offert.**

Professeur depuis plus de 20 ans, elle tient particulièrement à ce que TOUS les élèves puissent pratiquer et se sentir soutenus quelles que soient leur expérience et leurs capacités.

Postures de yoga, techniques de respiration et relaxation guidée sont pratiquées. Etirer, renforcer, méditer, relâcher le stress, éveiller, détendre, autant de choses que le yoga peut offrir et encore plus. Une seule chose à faire, pratiquer.

Vous voulez approfondir votre pratique de yoga, être guidé(e) ou vous voulez découvrir pourquoi on parle tant du yoga, vous pouvez appeler Valérie pour plus de renseignements ou organiser votre cours d'essai gratuit en rejoignant le groupe.

Valérie propose également des cours privés ou petit groupe d'amis pour pouvoir personnaliser encore un peu plus les cours si vous en avez besoin. **À bientôt !**

Mardi soir de 19H15-20H30  
Jeudi Matin 10H00-10H15  
La salle face au parking de la salle polyvalente  
Contacter Valérie 06 34 40 46 59  
Ou email : louloushanti@gmail.com

## Gym Club GUERNOTAIS

Dorine a le plaisir de vous retrouver à partir du 9 septembre 2024 avec une nouveauté ! En vue du succès du cours de hiit qui est en salle mais aussi de chez vous (live fb), nous allons faire de même pour le cours de pilates flow du jeudi.

Si vous ne pouvez pas venir aux cours, vous pouvez le faire de chez vous.

Les inscriptions se feront par mail : [clubgymguernotais@gmail.com](mailto:clubgymguernotais@gmail.com)

Ou à la salle omnisports de le Guerno le mercredi 4 septembre de 18h à 19h30.

Sportivement,  
Dorine

## Merlin L'ENCHANTEUR

Après la reprise du théâtre en Octobre dernier avec les représentations de la pièce de Francis Veber « Le Dîner de Cons », l'association Merlin l'Enchanteur poursuit ses projets, et prépare un nouveau rendez-vous fixé le week-end du 16 Novembre prochain. Cette année, place à une formule inédite pour Merlin : un apéro spectacle mêlant sketches et interventions musicales, tout cela autour de petites douceurs salées. Cette soirée reste une transition en attendant la programmation d'une nouvelle pièce de théâtre qui vous sera proposée au printemps 2025.

Forte d'un renouvellement de son bureau lors de

la dernière Assemblée générale et d'une belle équipe de bénévoles (acteurs, équipe technique, etc...), tous oeuvrent pour vous offrir un spectacle de qualité.

Aussi, les idées fusent et Merlin n'est pas près de s'endormir. La magie est toujours là, pour le plus grand plaisir des amateurs de théâtre et des Arts du spectacles.

**Nous organisons un casting le samedi 7 Septembre à 10h00 à la salle omnisports, afin de vous rencontrer et de découvrir vos talents dans le domaine du théâtre, de la danse, du mime et du chant.**

L'équipe Merlin

## Les cavaliers DE SUD VILAINE

L'association « les Cavaliers de sud Vilaine » créée en 2004 à Pénestin, dans laquelle figurent des adhérents Guernotais, a fait une halte à Le Guerno le dimanche 16 juin pour une randonnée à cheval et en attelage. Cette randonnée a rassemblé 18 cavaliers et 5 attelages, et a suivi un parcours fléché d'environ 25 km passant par les chemins de Le Guerno, Péaule, Limerzel puis retour à Le Guerno.

Ce parcours permet de faire visiter les chemins existants sur notre commune.

Remerciements à l'association « Breizh Motos Guernotais » et les bénévoles d'avoir assuré la sécurité sur le parcours lors des traversées de routes.



## Guern'hop Sound 05 ET 06 AVRIL 2024

Plus de 300 participants pour la première édition : Un challenge pas facile mais la qualité était au rdv ! Plusieurs rappeurs du secteur étaient présents pour



l'Open Mic : de jolies prestations avec des textes forts et une bonne présence scénique. Nous retiendrons également les jeunes danseurs de l'association Esprit danse de Saint-Anne d'Auray qui ont assuré de belles chorégraphies de breakdance.

Un public attentif et séduit par une très belle découverte : Tinaa, rappeuse interprète. Elle a affirmé sa présence, pleine de charme tout au long du

spectacle, avec des textes très personnels balayant largement les préoccupations du moment.



B2M, le groupe local a enchaîné avec un rap fort et percussif, appuyé par la présence du DJ sur scène.

Un duo aux textes engagés et revendicatifs qui assume sa présence sur scène. Un groupe qui monte et devrait faire parler de lui lors de la saison estivale. **Merci à tous pour votre présence. Pour information, il n'y aura pas de Guinguette cet été.**

## COMICE agricole

27 élevages du canton représentés, 54 vaches en concours et 16 petits veaux, les vaches allaitantes, les chevaux de traits et la mini ferme Plus de 800 repas vendus le soir. La journée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice qui a eu beaucoup de succès !

**Le GAEC des Bruyères remporte le prix de la grande championne !**



# LA VIE ÉCO

## RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE DU GUERNO

« AU FOUR À BOIS »

par Lucie & Lucas



Réouverture de la Boulangerie du Guerno «Au Four à bois» par Lucie & Lucas

Bonne nouvelle ! Après plusieurs mois de fermeture, la boulangerie du village « Au Four à Bois » va rouvrir ses portes au mois d'août 2024. Lucie et Lucas sont les futurs repreneurs.

«Nous sommes tombés sous le charme de ce village atypique et si spécial. Après deux ans et demi de recherches, c'est cette boulangerie que nous avons choisie. C'était comme une évidence pour tous les deux.»

Tous deux passionnés par leur métier, ils ont commencé à travailler à l'âge de 15 et 16 ans. Ils se sont formés à l'école française de haute gastronomie, FERRANDI Paris

et Bordeaux. Ils ont forgé leurs savoirs faire dans plusieurs établissements et ont acquis les compétences de boulanger, pâtissier, chocolatier et cuisinier.

C'est un couple motivé et plein d'ambition pour l'avenir. Lucie sera votre future boulangère et Lucas votre pâtissier, cuisinier. Ils changeront également de casquette pour venir vous rencontrer en boutique.

«Nous avons hâte de faire vivre à nouveau la boulangerie du Guerno, hâte d'y travailler et de vous faire découvrir nos produits.»

**A très bientôt !  
Lucie & Lucas**

## bar L'EMBUSCADE

Sylvie et Stéphane ont rouvert le bar l'Embuscade complètement rénové au 6, rue des Hospitaliers lundi 17 juin dernier. Ils n'attendent plus que vous !

Les horaires d'été de mai à mi-octobre sont les suivants :

**Lundi et Jeudi de 7 h à 20 h**  
**Vendredi de 7 h à 21 h**  
**Samedi de 8 h à 21 h**  
**Dimanche de 9 h à 13 h**

**Contact : 09.67.48.88.98**  
**gotillon76@gmail.com**



## Épicerie LA SALICORNE



Un commerce de proximité au cœur de notre jolie et paisible commune de Le Guerno.

«Nous vous invitons à continuer à venir nous voir ou à venir nous découvrir pour participer à la vie de la commune en toute saison.

La qualité et la proximité n'ont pas de prix».

**Bel et bon été !**

**OUVERT 6/7**

**8h30 -12h30 / 15h30-19h00 Mardi, Mercredi, Vendredi**

**8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h00 Jeudi, Samedi**

**8h30 - 12h30 Dimanche**

**Fermé le Lundi**

**06 43 40 49 96**

**Contact@epicerie-la-salicorne.com**

**epicerielasalicorne**

*Pour tous vos besoins en communication*



*Création de tous vos supports*

Logo, Carte de Visite, Plaquette, Dépliant, PLV, Enseigne, Catalogue, Invitations, Devanture, Évènements...

**06 61 46 02 21**

*Devis gratuit sur-mesure*

**atelierg3creation@gmail.com @atelier\_g3**

«Après être venue à votre rencontre dans vos différents univers pour certain d'en vous, il est temps pour moi de poser mes valises !

*Au plaisir de vous y voir très bientôt !»*

*Typhaine*

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de votre nouveau salon coiffure au 5 rue des écoles sous le nom de L'ATELIER TYF'N COIFF. J'espère que vous me suivrez dans cette nouvelle aventure ! Je suis impatiente de vous faire découvrir mon espace de travail et de vous accueillir au salon.



## CMBS VA RÉALISER L'OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE PARKING DU SIÈGE DE L'ADEME



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est plus connue sous le nom d'«Agence de la transition énergétique». Elle emploie près de 1000 personnes avec pour mission de susciter, animer, coordonner et réaliser des opérations de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. Dans le cadre de ses actions pour promouvoir la production d'énergie de source solaire, l'ADEME a lancé un appel d'offres pour la conception réalisation de sa future ombrière photovoltaïque qui sera érigée sur le parking en lieu de son siège à Angers.

C'est l'entreprise CMBS avec ses partenaires qui a remporté le marché. Pour l'entreprise Guernetaise, le projet vise à construire des structures en bois qui soutiendront plus de 1600 m² de panneaux solaires.

La puissance électrique installée sera de 335 kWc et viendra alimenter les nombreux bureaux ainsi que les bornes de recharges des vélos et véhicules électriques du personnel.

Le bureau d'études charpente de CMBS a réalisé un travail hors pair afin de modéliser une solution architecturale et financière adaptée à la demande du client. Il a fallu conserver l'essentiel des places de parking actuelles, limiter l'impact de la construction sur l'environnement naturel, proposer un design se rapprochant au plus près des structures bois environnantes et proposer une construction des super structures par étapes afin de ne pas bloquer l'accès au parking pendant l'intégralité de la phase de chantier.

Ce projet sera une nouvelle belle vitrine pour l'entreprise CMBS dans le cadre de son développement.



## THOMAS PETITFRÈRE Sculpteur sur bois



«Je fais une annonce aux résidents de Le Guerno et ses alentours, car d'ici quelques mois le hangar qui me sert d'atelier et de stockage va être démolé.

La boutique restera là où elle est actuellement, mais je n'aurai plus d'atelier pour travailler et stocker ma matière première.

Je fais cette demande : si quelqu'un dispose d'un hangar vide, même ancien pour que je puisse continuer à exercer sur la commune, contactez moi au 06 75 77 50 31 ou passez me voir directement à la boutique au 1, rue des hospitaliers à le Guerno. **Merci.»**

**EURL RAULO SÉBASTIEN**  
MAÇONNERIE  
**06.13.77.38.43**  
**sebastien.raulo2@orange.fr**

Terrassement - Assainissement  
**L.B.T.P**  
le bihan Dany

breizh climat froid  
Froid commercial  
Pompe à chaleur  
Olivier Le Gal - Tél. 02 97 44 76 37 - 06 75 86 83 51  
3 PK de l'Estuaire - Mail : le-gal.olivier@orange.fr  
56190 ARZAL - www.breizhclimatfroid.com

**BOCÉNO**  
Transports réguliers  
Transports scolaires  
Transports occasionnels  
BOCENO VOYAGES (LA CORNE DU CERF) 56190 ARZAL | 02 97 45 05 06 | EXPLOITATION.BOCENO@BOCENO.FR

## SERVICES



### COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS DÉPLOIEMENT DES SITES COLLECTIFS

**32 sites de compostage partagé seront implantés sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.**

Le schéma de collecte des biodéchets d'Arc Sud Bretagne est de valoriser « in situ » les biodéchets issus des jardins et des cuisines et de faciliter le geste de tri grâce à une gestion de proximité par :

> le développement du compostage individuel pour tous les habitats individuels disposant d'un jardin ou d'un espace permettant de réaliser le compostage dans de bonnes conditions : la Communauté de Communes remet gratuitement un composteur aux particuliers résidant sur le territoire et n'ayant pas eu de composteur depuis 2014. Le composteur individuel est à retirer au Pôle Environnement sur rendez-vous.

> l'implantation de sites de compostage partagé pour les habitats collectifs ou n'ayant pas de place pour mettre un composteur individuel. Les premiers sites de compostage partagé ont été mis en place en juin.

Pour toute information sur le compostage :  
Pôle Environnement ARC SUD BRETAGNE  
au 02 99 91 40 90 ou [environnement@arcsudbretagne.fr](mailto:environnement@arcsudbretagne.fr)



### TRAVAUX DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE, C'EST PARTI !

Les travaux de création d'un Centre Technique Communautaire (CTC) par la réhabilitation d'un bâtiment existant sur le parc d'activités de La Grée, à Nivillac ont démarré au printemps

TEXTE : Les élus ont pris la décision de créer deux grands sites sur le territoire d'Arc Sud Bretagne : L'un, administratif, qui accueille France Services et les services administratifs de la Communauté de Communes à Muzillac et qui a ouvert ses portes en novembre 2022. L'autre accueillera en 2025 l'ensemble des services «Technique et Environnement» à Nivillac.

C'est le bâtiment qui abritait jusqu'à présent le pôle environnement à Nivillac qui va faire l'objet d'une réhabilitation globale. Le projet prévoit le regroupement de l'ensemble des services Techniques Communautaires et Insertion avec le service Environnement déjà présent, afin d'optimiser et de mutualiser les équipes et le matériel pour une meilleure efficacité des services auprès de la population.

Y seront installés :

> Pôle Environnement : les Services Déchets et SPANC,

> Pôle Technique : les Services techniques, Espaces Verts et Fauchage Débroussaillage,

> Pôle Emploi et compétences : le Chantier d'insertion professionnelle,

Un réaménagement des espaces de bureau et d'atelier est prévu à l'intérieur, ainsi qu'un aménagement extérieur, avec notamment la création d'ombrières. Elles permettront non seulement d'abriter les véhicules, mais également de produire de l'énergie, grâce à des panneaux photovoltaïques.

Les services du Pôle Environnement ont été relocalisés le temps des travaux qui devraient durer un peu moins d'un an, sur le site des Bruyères à Muzillac, où les usagers sont dorénavant accueillis. **Les horaires et jours d'accueil restent inchangés.**

Infos : [environnement@arcsudbretagne.fr](mailto:environnement@arcsudbretagne.fr)  
02 99 91 40 90

## Office de Tourisme

DAMGAN  
LA ROCHE  
BERNARD  
tourisme

DAMGAN

LA ROCHE-BERNARD TOURISME

### Une nouvelle collection d'éditions touristiques



L'Office de Tourisme a édité 4 nouvelles brochures (disponibles gratuitement dans ses bureaux) répondant aux demandes de ses clientèles : touristes, habitants, résidents secondaires et soutenant l'activité économique locale :

> Un Magazine de séduction s'articulant autour de belles photos, d'interviews d'acteurs locaux, de conseils pour découvrir ou redécouvrir les spots incontournables et autres pépites du territoire.

> Un Guide Hébergements

> Un Guide Loisirs et Gourmand (activités de loisirs, restaurants, produits locaux...)

> Un Guide Commerces et Services

Sans oublier le guide festivités été !

Editions également téléchargeables sur [www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com](http://www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com).

Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

Profitez de notre service billetterie, super pratique et malin !

Évitez les files d'attente, réservez chez nous vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs. Profitez de tarifs préférentiels sur plusieurs billetteries.

Nous proposons également à la vente topos guides randonnées et VTT

> 5 € le pack de 19 circuits. 0.50€ à l'unité

Idées cadeaux locaux (Insérer photo produits boutique)

COMBLEZ VOS PROCHES GRÂCE À DE PETITES ATTENTIONS !

Retrouvez à la boutique de l'Office de Tourisme des cadeaux gourmands, bien-être ou beauté 100 % locaux :

> Les savons aux huiles végétales et bio d'Ago Cosmétiques à Ambon

> Le miel marin de Gwenan Mor Braz des bords de la rivière de Pénerf

> Les tisanes aux plantes d'Ar Tizan à Muzillac

> La crème choco-châtaigne de la ferme des Ecureuils à Nivillac.

L'Office a également collaboré avec l'illustrateur damganais Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't sur une gamme exclusive d'affiches représentant des lieux phares du secteur.

Pour les enfants, retrouvez une offre des jeux et livres sur la thématique Bretagne.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

VISITES LUDIQUES : UNE EXPÉRIENCE À VIVRE EN FAMILLE, ENTRE AMIS !

Tout l'été, suivez Cécile, animatrice du patrimoine de l'Office de Tourisme, les yeux bandés ou équipés d'une longue-vue, découvrez nos villages classés sous un angle insolite et devenez acteur de votre visite.



NOUVEAUTÉ 2024 :

Visite découverte «Le Barrage d'Arzal».

Rendez-vous sur site pour découvrir l'histoire de la Vilaine, la construction de cet ouvrage unique, plus grand barrage estuarien d'Europe.

> Tarifs : Adulte : 5 €.  
> Enfant de 8 à 16 ans : 3 €

Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur [www.damgan-larochebernard-tourisme.com](http://www.damgan-larochebernard-tourisme.com)



# SERVICES



## LE RELAIS PETITE ENFANCE, *un lieu ressource*

### POUR LES FAMILLES

Le Relais est un espace gratuit d'informations sur les modes d'accueil, le statut d'employeur, les relations (parent-enfant, employeur-salariée). Les animatrices proposent ponctuellement des matinées parents-enfants le samedi, notamment des séances de motricité : pour recevoir les dates, vous pouvez vous inscrire à la newsletter sur le site de Muzillac (rubrique Enfance Jeunesse, service Relais Petite Enfance)

### POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Outre les matinées d'éveil avec les tout-petits, les professionnelles bénéficient de temps ressources hors présence des enfants :

- > 4 Séances sophrologie en soirée : Gestion des émotions, du stress, de la douleur au quotidien pour un mieux-être au travail
  - > Formations : «Parler avec 1 mot, 1 signe», «Prévention et gestion des troubles alimentaires»
  - > Séances d'analyse de la pratique
  - > Réunion conviviale de présentation d'information et partenaires utiles dans l'exercice de leur métier
- Contact RPE : 02 97 48 68 31 - relais@muzillac.fr**



## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS *"la p'tite pause"*

### Qu'est-ce qu'un LAEP ?

- > Un espace aménagé par deux accueillantes, adapté aux tout petits,
- > Un lieu propice aux échanges et à l'information (documentation disponible à l'emprunt / espace thé et café),
- > Un lieu anonyme, gratuit, où l'on peut venir librement, sans inscription.

### Pour quoi faire ?

- > Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui
- > Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien
- > Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes... en toute convivialité !

### Pour qui ?

- > Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans de toutes les communes.

### Quand ?

- > Le vendredi matin entre 9h15 et 11h15, hors vacances scolaires.
- > Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite.

### Où ?

- > dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire, avenue du parc à MUZILLAC.

Contact LAEP : 02 97 48 68 31  
laep@muzillac.fr



## BESOIN D'UN ESPACE *d'écoute, de parole, de conseils ?*

### Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- > Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- > Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à MUZILLAC, allée Raymond Le Duigou le mardi de 14h à 17h30  
D'autres accueils sont possibles à Vannes, Grand-Champ et Questembert.

### Vous pouvez contacter Mme Guehenec :

- > 06 80 63 97 18
  - > paejpaysdevannes@cap-avenir.org
- L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.*

mission locale  
PAYS DE VANNES  
accompagner les 16-25 ans  
vers l'emploi

Accueil, information et accompagnement  
dans tes démarches pour accéder à  
l'Emploi, la Formation et à l'Autonomie...

Accueil à MUZILLAC  
Tous les JEUDIS  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et Tous les VENDREDIS MATIN de 9h à 12h  
uniquement sur RDV au 02 97 01 65 40

ARC SUD BRETAGNE - Allée Raymond le Duigou - 56190 MUZILLAC

Les Missions Locales

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES  
Besoin d'une information ?  
D'un conseil ?  
*Parler pour avancer*

quotidien, scolarité, santé, violence, travail, sexualité, vie amoureuse, quotidien, violence, santé, quotidien, travail, sexualité, vie amoureuse, scolarité, santé, quotidien, travail, violence, scolarité

POUR LES 12-25 ANS - OUVERT AUX FAMILLES  
anonyme - confidentiel - gratuit

06 48 60 62 40 06 80 63 97 18  
(Vannes & Grand-Champ) (Questembert & Muzillac)  
contact@paej-paysdevannes.fr

## INFOS DIVERSES

Amper

### DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS, LIVRÉS CHEZ VOUS.

Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible, mais vous avez du mal à préparer vos repas ? Vous avez envie de vous faire plaisir avec des plats savoureux et équilibrés ? Vous cherchez une solution simple et flexible pour votre alimentation ?

AMPER a une solution : le service de livraison de repas à domicile !

En choisissant AMPER pour la livraison de repas à domicile, vous bénéficiez de menus copieux, variés selon les saisons, de repas équilibrés et élaborés à partir de produits locaux. Nous proposons des menus adaptés aux régimes spécifiques (pauvre en sel, pauvre en sucre, faciles à manger, mixés, végétariens...).

Vous pouvez tester un repas gratuitement avant d'adopter le service. Pas d'engagement de durée, un simple coup de fil, nous mettons en place le service très rapidement. Des repas adaptés et équilibrés, des choix variés, une solution simple et flexible.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil Départemental. Le service entre dans le champ des « services à la personne » et ouvre donc droit au crédit d'impôts de 50% sur la part livraison.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Tiphaine GERGAUD au 02 97 46 53 14 ou par mail à l'adresse mail [prad@amper-asso.fr](mailto:prad@amper-asso.fr).



**CENTRE D'ACCUEIL ET DE PERMANENCE DES SOINS (C.A.P.S.)**  
**CAPS Centre Hospitalier Basse Vilaine**  
 2 Rue de la piscine 56130 NIVILLAC

## Rappel

Le CAPS est une association regroupant des médecins du secteur, il prend le relais des cabinets médicaux ouverts en journée.

En effet, le soir et le week-end, le médecin de garde au CAPS peut recevoir les patients après avoir été régulés par le 15.

*Avant de vous déplacer au CAPS de Nivillac, vous devez impérativement appeler le 15 (service de régulation du SAMU).*

Le médecin de garde vous accueillera :

- > du lundi au vendredi (soirs uniquement) : de 20 h à Minuit
- > le samedi : de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h
- > le dimanche et les jours fériés : de 9 h à 12 h et de 16 h à 22 h.

## EN VOITURE, bien les installer pour mieux les protéger.

Pour les tout-petits :

**LE SIÈGE À COQUE**

- Adapté jusqu'à 83 cm\*.
- Installé dos à la route, à l'arrière ou à l'avant.
- Attention à désactiver l'airbag en cas d'installation à l'avant.

Pour les moins grands :

**LE SIÈGE BAQUET**

- Adapté jusqu'à 1 m.
- Siège doté d'un harnais ou d'un bouclier.
- Installé à l'arrière, tant que cela est possible dos à la route.

Pour les plus grands :

**LE SIÈGE AVEC DOSSIER**

- Jusqu'à 10 ans.
- Utilise la ceinture de sécurité du véhicule.
- Installé à l'arrière, face à la route.

\* certains sièges à coque sont homologués pour des utilisations particulières d'urgence, uniquement en cas d'installation à l'arrière.

**L'installation des sièges enfants dos à la route est obligatoire jusqu'à 15 mois et conseillée tant que cela est possible.**

Votre enfant grandit, son équipement aussi !  
 Veillez à l'installer dans un siège adapté, pour son confort et sa sécurité.  
 Pour en savoir plus : [securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

## FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

**AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...**

Organiser les barbecues loin de la végétation

Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)

Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main

Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

**... ET SE PROTÉGER DES FEUX**

Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision

S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable

Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**  
[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

## EN VOITURE TOUT LE MONDE S'ATTACHE

**2 enfants sur 3 sont mal ou pas attachés en voiture\***

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine.**

**Ayons les bons réflexes :**

**une cigarette s'écrase dans un cendrier.**

[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

MONSIEUR LE MAIRE, LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,  
 LES MEMBRES DU CCAS, L'ÉQUIPE MUNICIPALE,  
*Vous souhaitent un très bel été !*

# Dates à retenir

> **MAR 2 JUILLET**

**1<sup>er</sup> Marché Estival du mardi soir**

(Municipalité, associations, bénévoles)

> **DIM 21 JUILLET**

**Pardon de Sainte-Anne** (Comité des Fêtes)

> **DIM 4 AOÛT**

**Vide-greniers** (Comité des Fêtes)

> **SAM 10 AOÛT**

**Festival de danses bretonnes**

(Comité des Fêtes)

> **SAM 7 SEPTEMBRE**

**Casting** (Merlin l'enchanteur)

> **DIM 22 SEPTEMBRE**

**Exposition photos à l'école** (OGECC)

> **DIM 19 OCTOBRE**

**Repas dansant** (Breizh Motos Guernotais)

> **SAM 2 / DIM 3 NOVEMBRE**

**Foire « Vigne, Terre et Mer »**

(L'Écho de la Poivrière)

> **LUN 11 NOVEMBRE**

**Loto** (Comité des Fêtes)

> **SAM 16 NOVEMBRE**

**Apéro spectacle** (Merlin l'Enchanteur)

